

Compte rendu d'Assemblée Générale Ordinaire

Association APE Chambly
Adresse 254 Av Aristide Briand 60230 Chambly

Procès verbal de l'Assemblée Générale ordinaire en date du :

Lieu à Chambly, le 11/09/2015.

Le **11 septembre 2015 à 19h**, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire à l'école Declémy, salle de motricité à **Chambly** sur convocation écrite faite par la présidente Mme Fauvel en date du 02/09/2015. L'assemblée est présidée par Mme Fauvel assistée de Mr Dulary en sa qualité de vice-président de l'association.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui demeure annexée au présent procès-verbal.

Ladite feuille de présence permet de constater que 29 membres de l'association sur 38 sont présents ou représentés. En conséquence, le quorum est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

La séance se déroulera comme suit:

- Présentation du rapport moral
- Présentation du rapport financier
- Election des membres du conseil d'administration.
- Questions diverses

Allocution de bienvenue :

Mme FAUVEL présidente de l'association, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette assemblée générale « Permettez-moi, tout d'abord, de vous remercier de votre présence aujourd'hui. Je sais que, pour certains, il n'a pas été facile de se libérer : notre travail et notre vie familiale nous imposent de nombreuses obligations. Je vous remercie donc d'être présent aujourd'hui. C'est pour moi, un grand plaisir de retrouver « les anciens » et d'accueillir les nouveaux adhérents. Bienvenue dans notre association. »

Elle salue tout particulièrement la présence de Mme BERTRAND (mairie).

1 Rapport moral du Président

La présidente donne ensuite lecture de son rapport moral pour l'exercice écoulé.

« Pour l'année 2014-2015, l'association comprenait 43 membres.

L'année dernière, l'association APE Chambly était présente dans 5 écoles. « Triolet, Lahille, Conti, Salengro, Declémy » et au collège.

Dans ces écoles et au collège, les parents d'élèves d'APE Chambly ont organisé de nombreuses actions telles que :

- **l'organisation de goûters**, par exemple à Salengro plus de 460 euros de bénéfices.
- **une vente de fleurs** à Salengro, 335,94 euros
- **une kermesse** a été organisée à TRIOLET par les parents APE, 943 euros de bénéfices.
- **Une BOUM** à Salengro, c'était une première.

Tous les bénéfices récoltés dans les écoles par les parents d'élèves ont été versés intégralement aux écoles, soit pour l'achat de matériel, soit pour financer les sorties scolaires.

– **ACTIONS TELETHON**

SALENGRO action Ballons **337,05 euros**

TRIOLET vente de Gâteaux **73 euros**

DECLEMY action Ballons **160,55 euros**

CONTI action Ballons **82,90 euros**

LAHILLE Action_Ballons **206 euros**

COLLEGE action Cases **90 euros**

TOTAL GENERAL 859,50 euros remis au téléthon le 11 décembre 2014.

Au collège, les Membres APE ont encadré le cross et ont participé à l'accueil des parents lors de la porte ouverte du collège. Ils ont aussi organisé une action téléthon et un goûter.

L'association APE Chambly a aussi participé au défilé du bois Hourdy ce qui a enchanté les enfants. Céline Fauvel tiens à remercier tous les parents qui ont donné de leur temps pour confectionner la remorque, faire les fleurs et donner du matériel.

L'association a aussi participé aux différents conseils d'école, commissions scolaire, périscolaire et comités de suivi. Mais aussi aux conseils de classe du collège, conseils de discipline et conseils d'administration.

Mme Fauvel remercie les enseignants et les professeurs pour leur aide et surtout pour la confiance qu'ils ont accordé aux parents d'Élèves. Elle remercie aussi la mairie pour sa collaboration.

Puis la discussion est déclarée ouverte. Personne n a pris la parole.

Après discussion et constatant que tous les orateurs ont pu s'exprimer, Mme FAUVEL met aux voix le rapport qu'elle vient de présenter.

Celui-ci est adopté par 29 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

2 Rapports et compte-rendu financier

Mme FAUVEL; présidente donne lecture de son rapport sur les comptes de l'exercice clos le 11/09/2015. Elle informe l'assemblée que le compte de résultat fait apparaître un bénéfice net de **361,22 euros**.

Les recettes comprennent les adhésions 2014-2015 + une de 2015-2016 (Dadou Marie) + dons de certains membres, subvention mairie de 100 euros et subvention du bois hourdy de 139 euros.

Les dépenses correspondent à l'assurance de 80,80 euros, fournitures diverses et achat de matériel pour la remorque du défilé.

Il y a eu des mouvements sur le compte car l'association a géré financièrement la boum de Salengro, la vente de fleurs à Salengro, la kermesse de Triolet et les frais engendrés par la porte ouverte du collège.

Les comptes peuvent être consultés à tout moment.

Puis la discussion est déclarée ouverte. Personne n a pris la parole.

Décharge au trésorier

Mme FAUVEL soumet alors au vote de l'assemblée la résolution suivante :

« L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport financier , donne quitus au trésorier pour sa gestion de l'exercice .2014-2015».

Cette résolution est adoptée par 209 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

3 Election du nouveau conseil d'administration

Mme FAUVEL reprend la parole pour faire l'appel des candidatures pour l'élection du nouveau conseil d'administration. Elle expose également les dispositions statutaires prévues en la matière telles que fixées dans l'article 12 des statuts.

6 membres de l'association se portent candidats pour les 6 sièges à pouvoir.

Le vote de l'assemblée a lieu, à main levée.

Résultat du dépouillement :

29 Nombre de votants

0 Contre

Ont été déclarés régulièrement élus :

1. Madame Céline Fauvel , demeurant au 254 Av Aristide Briand 60230 Chambly, de nationalité française, 100 % voix.
2. Monsieur Fabien Dulary, demeurant au 698 Rue Henri Barbusse 60230 Chambly, de nationalité française, 100 % voix.
3. Madame Sylvia Zalc demeurant au 433 rue Lavoisier 60230 Chambly, de nationalité française, 100 % voix.
4. Monsieur Laurent Gaillard demeurant au 8 Av Aristide Briand 60230 Chambly, de nationalité française, 100 % voix.
5. Madame Marie Dadou demeurant à 403 Av de Verdun 60230 Chambly , de nationalité française, 100 % voix.
6. Madame Marion Lamette demeurant à 162 Av Aristide Briand 60230 Chambly, de nationalité française, 100 % voix.

Mme FAUVEL rappelle à cette occasion que la répartition des fonctions au sein du conseil d'administration se fera lors d'une réunion ultérieure dudit conseil et ce conformément aux articles 13 des statuts.

Après discussion et constatant que tous les orateurs ont pu s'exprimer, Mme Fauvel reprend la parole;

4 Divers

Pour cette nouvelle année:

L'association comprend 38 au 11 septembre 2015.

L'association souhaite, de nouveau, que soit organisée des ventes de gâteaux, crêpes dans les écoles, des kermesses, renouveler de nombreuses autres actions, participer au bois Hourdy dont le thème cette année la mer. D'ailleurs une demande a été faite au bois Hourdy pour savoir si APE pouvait avoir un char. Une demande de matériel sera faite à tous les membres pour la confection de la remorque ou du char.

Les idées, suggestions et vos remarques, qu'elles soient positives ou négatives sont les bienvenues.

L'association souhaite aussi participer aux activités du collège, telles que le cross et la porte ouverte.

Il a été donné comme idée pour le Téléthon un rassemblement avec des lampions sur la place avec toutes les écoles. Madame Bertrand rappelle que la Mairie apporte un soutien logistique aux associations lors du Téléthon.

Les membres de l'association continueront à fournir des comptes rendus conseils, commissions scolaires...

Une nouveauté pour cette nouvelle année, nous avons créé un site internet qui permettra aux parents d'être informés et de poser leur question mairie, enseignant...

www.apechambly.jimdo.com

Le conseil d'administration se réunira 1 fois par trimestre avec une personne par équipe.

Il est rappelé que le conseil d'Administration et de classe au collège se déroulent tôt dans la journée. Il est donc rappelé que l'ordre sur la liste est important afin que les personnes en haut de liste puissent se rendre disponibles aux conseils.

Les élections des parents d'élèves auront lieu le vendredi 9 octobre.

Pour finir Mme Fauvel conclut:

« Cette 2ème année n'a pas été de tout repos, nous avons été sur plusieurs fronts, nous avons rencontré certaines difficultés mais nous avons su tenir bon. Bravo à tous et je vous souhaite de vivre encore une année riche en émotion mais uniquement de belles émotions. »

Clôture de l'assemblée générale ordinaire

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole,
Mme Fauvel déclare la séance levée à **20 heures 27**.

Le 11 septembre 2015.